



*L'Ordonnateur National Délégué  
du Fonds Européen de Développement*

Kinshasa, le

Réf. : /OND/MIN/FINANCES/COFED/2008

**Transmission copie pour information à :**

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Ordonnateur National du FED
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de la Commission européenne

(Tous) à Kinshasa/Gombe

---

**A Tous les soumissionnaires**

**Concerne : Réponses aux demandes d'éclaircissement relatif au dossier d'appel d'offres international ouvert pour l'acquisition des fournitures pour le rééquipement de l'Office des routes du Nord et du Sud- Kivu en République Démocratique du Congo.**

**Réf. :** Projet 9 ACP/ZR/017  
Avis de marché n° EuropeAid/126961/D/SUP/CD  
Corrigenda du 7 octobre 2008  
Clarifications et addendum au lot 1 du 29 octobre 2008 (lettre n° 373 /OND/MIN/FINANCES/COFED/2008)

**Mesdames/Messieurs,**

Par mon courrier n°373/OND/MIN/FINANCES/COFED/08 du 29 octobre 2008, j'ai apporté des clarifications à une série de huit (8) questions enregistrées en son temps. Depuis lors, mes services ont enregistré des nouvelles demandes auxquelles j'apporte des clarifications par le présent courrier. La numérotation actuelle fait suite à celle du courrier du 29 octobre 2008 et va de 9 à 20.

**Question n° 9 :** « Lo1 – Item 1.3 PELE HYDRAULIQUE + BRISEROCHE :  
Un candidat demande des précisions au sujet du briseroche à fournir dans le cadre de l'item 1.3 (pelle hydraulique + briseroche) ».

**Réponse n°9 :** *les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques publiées et amendées à travers l'addendum du 29 octobre 2008. Par ailleurs, dans la colonne 4 de leur offre technique ils pourront noter les remarques éventuelles.*

---

*Ordonnateur National Délégué*

**Question n° 10** : « Lo1 1 – Item 1.4 CHARGEUR SUR PNEUS :

Un candidat demande si le chargeur sur pneus peut être fourni avec des pneus « tubeless ».

**Réponse n° 10** : *En raison des conditions opérationnelles sur le terrain, seuls les pneus avec chambre à air seront acceptés pour le chargeur sur pneus.*

**Question n° 11** : Compte tenu des conditions sécuritaires actuelles à l'Est de la RDC, un candidat voudrait savoir si un autre lieu de livraison alternatif serait envisageable et dans ce cas, si la date de remise des offres peut être reportée »

**Réponse n° 11** : *Les Offres seront établies sur une même base par tous les soumissionnaires : livraisons à Bukavu, Goma et Beni, comme prévu dans le DAO. En outre, la date de remise des offres reste maintenue au 10 décembre 2008 à 15h.*

**Question n° 12** : « SERVICE APRES VENTE :

Un candidat remarque qu'il n'y aurait pas d'ateliers spécialisés dans les lieux de livraison prévus et demande si le fournisseur pourra envoyer des techniciens spécialisés à intervalles réguliers dans les lieux de livraison, sous réserve des conditions minimales de sécurité . En outre, il souhaiterait avoir des précisions sur la nature des prestations prévues pendant la période de garantie pour les lots 1 à 7».

**Réponse n° 12** : *Il appartient aux soumissionnaires de formuler une proposition de service après-vente (la qualité, la nature et les modalités). En effet, comme prévu à l'art. 11 des Instructions aux Soumissionnaires, cette proposition est à inclure dans l'offre technique.*

**Question n° 13** : «Lot 3 – Pièces de rechange complémentaires : Dans le but de dimensionner les pièces de rechange complémentaires pour les camions prévus au Lot 3, un candidat voudrait établir une équivalence entre le nombre de Km parcourus et 2.000 heures de fonctionnement »

**Réponse n° 13** : *Le soumissionnaire est appelé à dimensionner/quantifier les pièces de rechange complémentaires sur la base de 2.000 heures de fonctionnement sur pistes en terre difficiles à la vitesse moyenne de 25 - 30 Km/h ; aller en pleine charge et retour à vide.*

**Question n° 14** : «Lot 3 – Item 3.6 : un candidat demande s'il peut proposer un plancher métallique en lieu du plancher en bois »

**Réponse n° 14** : *les planchers métalliques sont acceptés.*

**Question n° 15** : «Lot 3 – Item 3.8 & 3.9 : Un candidat demande des précisions au sujet de la longueur des chaînes d'arrimage»

**Réponse n° 15** : *La longueur des chaînes d'arrimage à fournir est précisée dans les spécifications techniques.*

**Question n° 16 :** «Lot 3 – Item 3.8 & 3.9 : un candidat demande si les remorques et semi-remorques porte-engins doivent être peints en jaune-orange»

**Réponse n° 16 :** *Conformément aux Spécifications Techniques, il n’y a aucune prescription au sujet de la couleur de la peinture pour ces deux items.*

**Question n° 17 :** «Lot 3 – Item 3.9 : un candidat demande si la charge utile de 14 T est acceptable»

**Réponse n° 17 :** *la charge utile exigée pour la remorque porte engins est de 15 T au minimum*

**Question n° 18 :** «Lot 2 – Items 2.1 & 2.2 : un candidat voudrait connaître la norme de référence pour la puissance brute»

**Réponse n° 18 :** *La puissance brute devra être conforme au moins à une des deux normes suivantes : SAE J 1995 ou ISO TR 14936*

**Question n° 19 :** «Lot 2 – Item 2.1 : Un candidat demande si le scarificateur ventral peut être remplacé par un scarificateur monté à l’arrière »

**Réponse n° 19 :** *Seul le scarificateur ventral est requis.*

**Question n° 20 :** «Un candidat demande des clarifications au sujet du numéro de référence des pièces amovibles cité aux Spécifications Techniques, paragraphe « Documentation technique », alinéa 2 pour les Lots 1, 2 et 3 et alinéa 1 pour les Lots 4, 5 et 6. ».

**Réponse n° 20 :** *Les numéros de référence en question, ne sont pas les numéros de référence du catalogue des pièces de rechange mais les numéros de série individuels de chaque pièce amovible.*

En vous souhaitant bonne réception et en vous remerciant de l’intérêt que vous voulez bien manifester aux appels d’offres lancés par nos services, je vous prie de bien vouloir agréer, **Mesdames/Messieurs**, l’assurance de ma considération distinguée.

**Alexis THAMBWE MWAMBA**

---

*Ordonnateur National Délégué*